

Image not found or type unknown



# Qu'est-ce que l'interim ?

publié le **30/05/2012**, vu **856 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Embaucher un intérimaire soulage l'entreprise d'une partie des formalités administratives, l'employeur étant l'Entreprise de Travail Temporaire. Comme le CDD, le recours à l'intérim n'est possible que dans des cas bien précis et s'accompagne d'inconvénients qu'il faut connaître.

[Lire la suite](#)